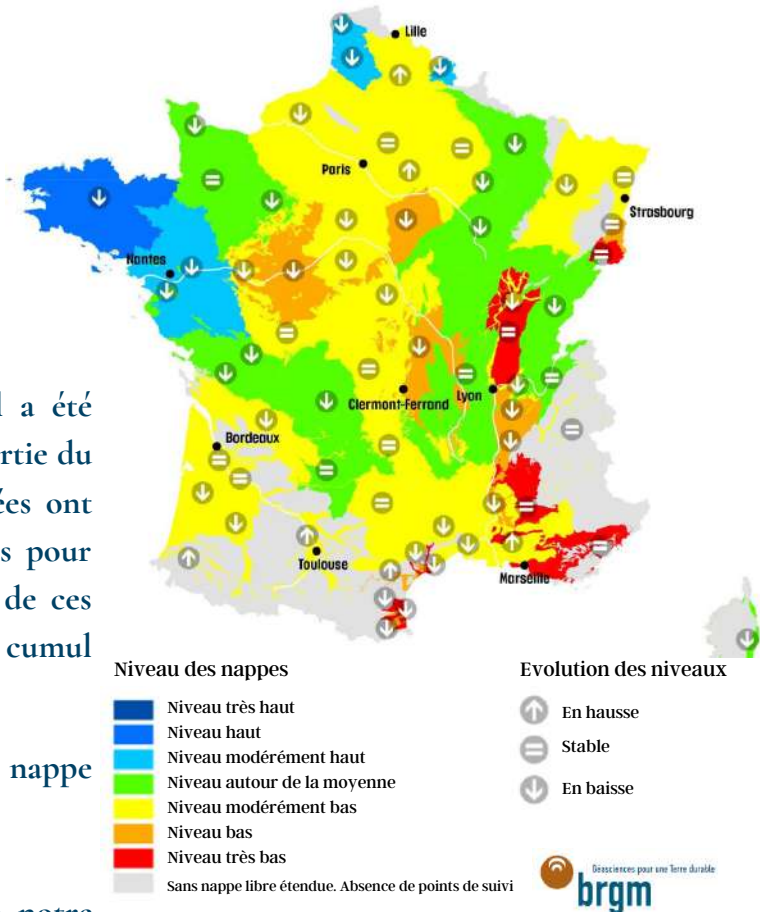


Bulletin de situation de la sécheresse

N°1 - Juin 2023

Situation des nappes au 1er juin 2023 à l'échelle nationale



Tendance nationale

A l'échelle nationale, entre mars et avril, il a été observé des pluies excédentaires sur grande partie du territoire Français. En mai, les pluies infiltrées ont généralement été inexistantes ou insuffisantes pour engendrer un épisode de recharge. L'impact de ces précipitations est hétérogène, selon le cumul pluviométrique et la réactivité de la nappe :

- 14% des points d'observation du niveau de nappe sont en hausse
- 26% sont stables
- 60% restent en baisse en juin à l'image de notre bassin (contre 38% en avril)

Sur notre secteur, sommes-nous concernés par un arrêté de restriction ?

Les collectivités du bassin Oise-Aronde sont concernées par le niveau de crise. Cette situation de grande précocité dans la prise de mesures de restrictions doit inciter tous les usagers à réduire dès à présent et, durablement, leurs consommations, y compris sur les usages du quotidien afin de ne pas atteindre le niveau de crise.

Dès aujourd'hui, il est nécessaire de limiter les prélèvements afin de maintenir un bon état pour les milieux aquatiques et garantir l'alimentation en eau potable des populations.



L'eau est une ressource indispensable pour notre santé, nos écosystèmes et notre économie. Elle est essentielle pour de nombreux usages : consommation d'eau potable, usages agricoles, industriels ou encore énergie. C'est aussi une ressource en tension, premier marqueur du changement climatique.

Le saviez vous ?

A l'échelle du département de l'Oise, les nappes d'eau souterraine constituent 90% de notre ressource en eau potable.

Etat des lieux de la ressource au printemps 2023

Dans la continuité de l'année 2022, la période hivernale 2022-2023 se caractérise par de faibles précipitations. En effet, l'an dernier, on a relevé 421 mm à la station Météo France de Margny-les-Compiègne alors qu'en moyenne, le cumul annuel de précipitations est de 635 mm, soit 635 l/m². En février 2023, le pluviomètre France indiquait à peine 4 mm (4 l/m²) de précipitations alors qu'en moyenne on relève 47 mm. Les précipitations de mars et avril derniers s'élèvent à 124 mm. Elles ont nettement amélioré l'humidité des sols réduisant ainsi les besoins d'irrigation agricole.

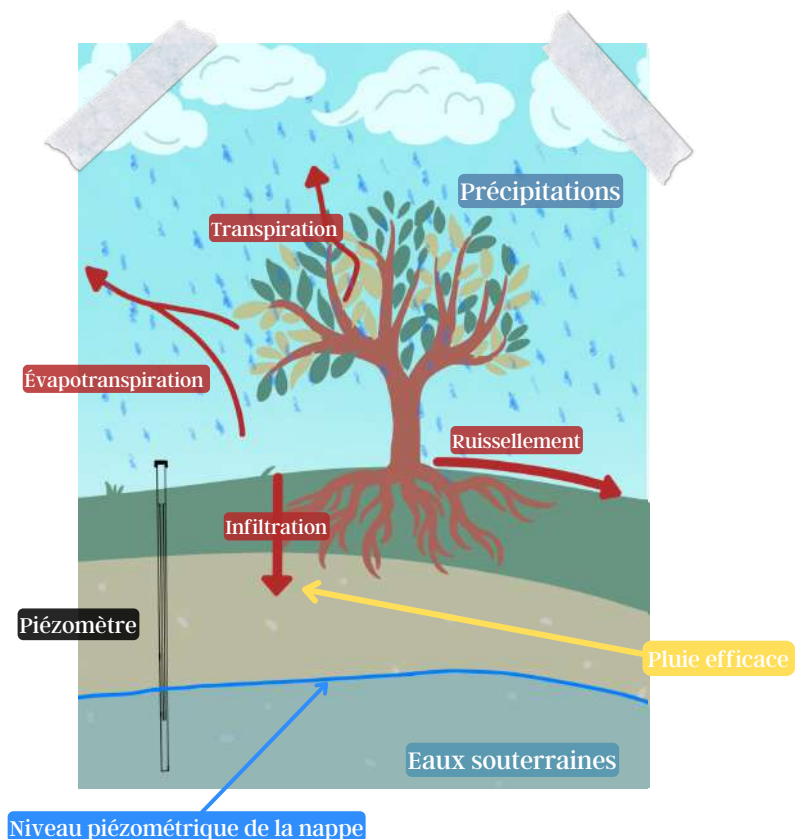
Toutefois, il est à noter que la situation demeure peu satisfaisante en raison d'une période de recharge des nappes courte et peu intense engendrée par de faibles précipitations

En effet, les nappes souterraines se rechargent uniquement à l'aide des précipitations efficaces exprimées en mm ou l/m².

Le schéma ci-contre détaille les échanges et la circulation de l'eau au sein des plantes et du sol.

Ainsi, la pluie efficace qui rejoint le sol, participe ainsi aux écoulements et à l'alimentation des nappes souterraine, soit environ 40% des précipitations totales.

La période optimale pour la recharge des nappes s'étend d'octobre à mars lorsque la végétation est absente ou dénuée de feuillage.



Le saviez vous ?

Le niveau de la nappe est mesuré à l'aide d'un piézomètre (puits) qui permet de suivre l'évolution de la recharge et de la vidange.



Légende :

Niveau de restriction :

- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Evolution saisonnière :

- ↑ Hausse
- Stable
- ↓ Baisse

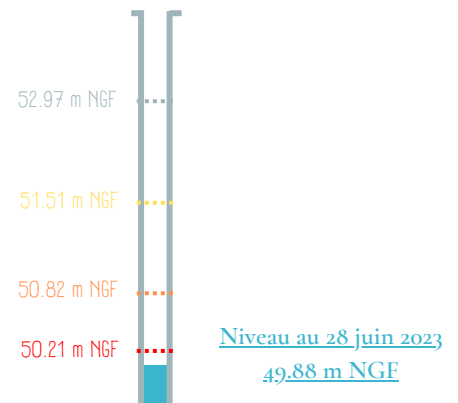
- Cours d'eau
- Périmètre du SAGE

Le Compiégnois :

Le piézomètre de référence le plus proche de l'ARC est situé sur la commune de Blincourt. Globalement, le secteur est marqué par une très faible recharge de la nappe. Le niveau mesuré en mai et juin 2023 correspond au seuil de **CRISE**.

Le niveau le plus bas mesuré a été enregistré le 09 octobre 1998 : 48.94 m NGF

Niveau de la nappe en juin par rapport aux seuils de référence à Blincourt



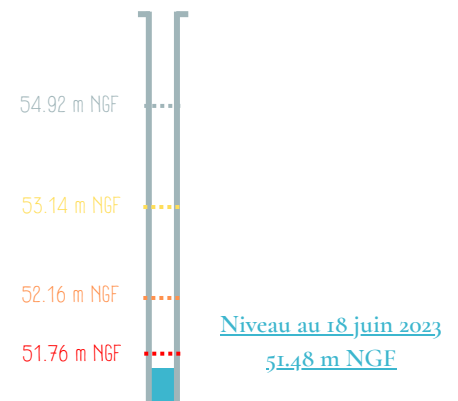
Le Pays des Sources :

Le piézomètre de référence de la vallée du Matz est situé sur la commune de Cuvilly. A l'image de la situation départementale, on note une vidange tardive et une faible recharge de la nappe en début d'année 2023.

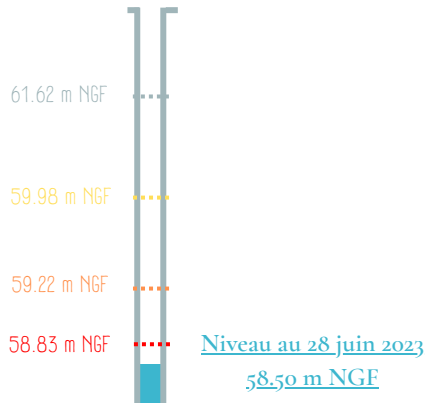
La vallée de l'Aronde est concernée par le piézomètre d'Estrées-Saint-Denis. Le niveau mesuré en mai 2023 correspond également au seuil de **CRISE**.

Le niveau le plus bas mesuré a été enregistré le 24 novembre 2006 : 50,94 m NGF

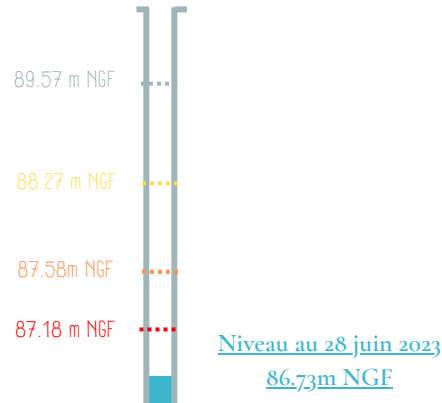
Niveau de la nappe en juin par rapport aux seuils de référence à Cuvilly



Niveau de la nappe en juin par rapport aux seuils de référence à Estrées-Saint-Denis



Niveau de la nappe en juin par rapport aux seuils de référence à Lieuvillers



Niveau de la nappe en juin à Sacy-le-Grand



La Plaine d'Estrées :

Le piézomètre de référence est situé sur la commune d'Estrées-Saint-Denis. Contrairement aux années précédentes, la situation est atypique. En effet, le secteur présente une absence totale de recharge. Dans ce cadre, la nappe est en vidange depuis fin mars 2022.

Le niveau mesuré en mai 2023 correspond également au seuil de **CRISE**.



Le niveau le plus bas mesuré a été enregistré le 26 juillet 2006 : 56,71 m NGF

Le Pays d'Oise et d'Halatte et La Vallée Dorée :

Le piézomètre de suivi est situé sur la commune de Sacy-le-Grand. Compte tenu des enjeux environnementaux des Marais de Sacy, les services de l'Etat sont en cours de définition des seuils de sécheresse pour le piézomètre de la Briqueterie.

Les données observées en mai 2023 correspondent à un niveau TRES BAS.



Le niveau le plus bas mesuré a été enregistré le 13 novembre 1997 : 36,06 m NGF

Le Plateau Picard :

Le piézomètre de référence est situé sur la commune de Lieuvillers qui présente également une situation de vidange.

Le niveau mesuré en mai 2023 correspond également au seuil de **CRISE**.

Le niveau le plus bas mesuré a été enregistré le 17 février 2006 : 86,17 m NGF



Le saviez vous ?

Les récentes précipitations de mars et avril n'ont malheureusement pas atteint les nappes. En effet, la majorité des précipitations ont contribué à la reprise de la végétation du début de printemps. De plus, le temps moyen de transfert de la goutte d'eau à la nappe à travers le sous-sol est d'environ 2 mois. C'est donc pour cela que le niveau des nappes ne varie pas instantanément.

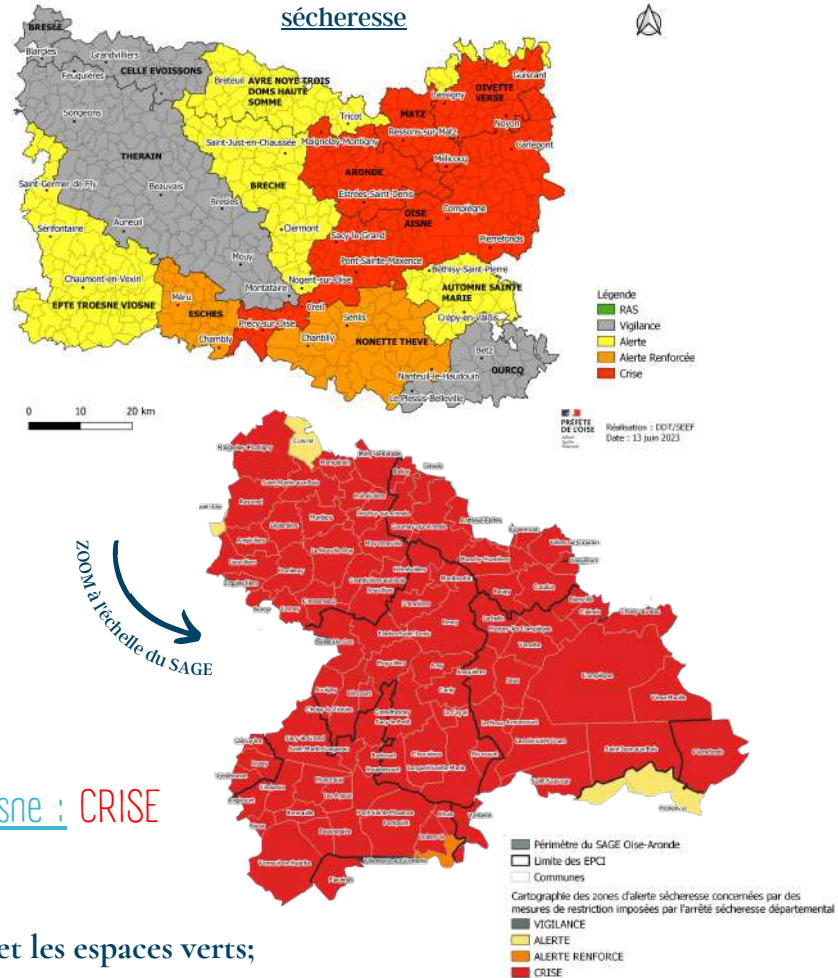
Les mesures de restrictions

Préfecture de l'Oise

Depuis le 02 juin 2023, La Préfète de l'Oise a déclenché le dernier niveau d'alerte, le plus élevé, celui de la **CRISE**.

Ce qui implique l'arrêt des prélèvements non prioritaires, y compris à des fins agricoles (sauf dérogations). Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité).

Cartographie des zones d'alerte sécheresse concernées par des recommandations ou des mesures de restriction imposées par l'arrêté sécheresse



Secteurs sécheresses Aronde et Oise Aisne : **CRISE**

Interdictions :

- D'arroser les pelouses, massifs fleuris et les espaces verts;
- De remplir et de vidanger les plans d'eau et piscines privées
- De laver les véhicules (*sauf impératif sanitaire et station professionnelle*) (*de plus d'1 m²*) sans exception
- De nettoyer les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées (*sauf impératif sanitaire ou sécuritaires et réalisés par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle*)
- D'arroser les terrains de sport, les stades, les établissements équestres (*sauf pour les compétitions internationales de manière réduites*) et les golfs (*à l'exception des "greens" réduit au strict nécessaire entre 20h00 et 8h00*).
- Alimentation des fontaines publiques d'ornement (*en circuit ouvert dans la mesure où cela est techniquement possible*)
- Consommation industrielle (*sauf dérogation*)
- Irrigation agricole (*sauf dérogation*)



Retrouvez le détail des mesures de restriction prises pour l'ensemble des usages



Les gestes à adopter pour économiser de l'eau



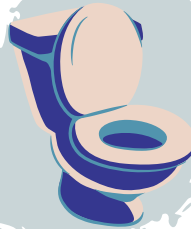
Prendre une douche courte plutôt qu'un bain

En France, chaque personne consomme en moyenne 165 litres d'eau potable par jour, dont 39 % pour le bain et les douches.*



Arroser avec parcimonie son jardin le soir ou tôt le matin

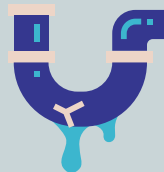
Évitez d'arroser au moment le plus chaud de la journée où la majeure partie de l'eau s'évapore. L'arrosage du soir ou matinal est à privilégier.



Chasser moins d'eau dans les toilettes

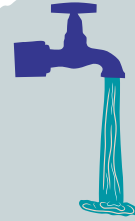
Les WC correspondent au poste de consommation d'eau potable le plus important à la maison.

La consommation de WC standards à réservoir de 10 litres représente 15 m³ d'eau par an et par personne (soit près de 232 €/an).



Éviter les fuites et les réparer rapidement

Les fuites souvent invisibles sont responsables d'un important gaspillage d'eau et d'argent. Une fuite non réparée peut engendrer des surcoûts non négligeables pouvant dépasser 100 €/an.



Éviter de laisser couler l'eau inutilement et installer des mousseurs sur les robinets

Un robinet standard débite au minimum 12 litres par minute sous une pression de 3 bars, c'est-à-dire bien plus qu'il n'en faut pour les usages habituels. Les mousseurs hydro-économiques permettent de réduire ce débit de 30 à 70 % (débit de 4 à 8 litres/minute) sans perte de confort !



Récupérer l'eau de pluie pour arroser son jardin

En période estivale, la consommation d'eau domestique peut augmenter très fortement pour l'arrosage des espaces verts.

Il faut donc limiter ces besoins en utilisant des ressources d'eau non potable et des dispositifs d'irrigation hydro-économiques.

* Base d'une famille de 4 personnes